

# Mémoires sociales, mémoires d'immigration entre mémoires partagées et mémoires contrariées

Léla BENCHARIF\*

**Les mémoires entrent souvent en lutte, elles ne se partagent pas toutes, d'autant que le travail de mémoire s'élabore souvent en réaction à un passé qui ne passe pas (colonisation, génocide, etc.). Le partage de mémoire ne peut se faire que dans une démarche de (re)connaissance et de transmission qui laisse place à la mémoire de l'Autre.**

Dans le cadre de cette troisième édition de TRACES, et j'ai un réel plaisir à dire que j'ai vu naître la première édition en 2000, je voudrais partager avec vous cette réflexion sur les processus mémoriels associés à l'histoire de l'immigration, désignés plus communément, sous l'expression, quelque peu ambiguë, de «mémoires d'immigrés». Cette exploration dans l'univers sensible des mondes de la diversité s'impose aujourd'hui dans un contexte national où la production mémorielle comme le travail de mémoire sur les immigrations connaît un réel intérêt, tout en donnant lieu à des réactions souvent passionnelles et des débats les plus contrastés.

Pour s'en convaincre, il suffit de mettre en regard deux évènements importants et au caractère non moins officiel : l'annonce le 08/07/2004 par Mr Raffarin, de la création à Paris, dans le musée du Palais de la Porte Dorée, ex-musée des Colonies<sup>1</sup>, de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, et notamment la loi du 23/02/05 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés. » Cette loi stipule notamment que “ *les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée*

\* Docteure en géographie urbaine, chargée de recherche, Institut des Etudes Régionales et des Patrimoines, Université Jean Monnet, Saint Etienne

*française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.”*

Si la première démarche m'inspire l'idée, que nous nous engageons dans une «*politique de la juste mémoire*», pour reprendre la belle expression de P. Ricœur, force est de constater que l'acte législatif révèle un réflexe nationaliste voire même négationniste qui contrarie brutalement le travail de mémoire, et singulièrement celui associé à l'histoire coloniale. Outre ses implications sur l'exercice du métier de l'historien et le problème de scientificité de la discipline auquel renvoie un tel texte, cette loi renforce l'idée que l'écriture de l'histoire nationale, officielle et donc nécessairement sélective, est bien prise en tension par des enjeux politiques et idéologiques. De même qu'elle illustre combien la question de l'interprétation du passé est fragile et peut conduire à des situations de négociations des acteurs de l'histoire.

Dans ce contexte paradoxal, cristallisé par le problème du traitement de l'histoire coloniale, on peut saisir toute la difficulté de production, de valorisation et de légitimation du travail de mémoire concernant certaines immigrations - et notamment celle coloniales et post-coloniales; difficulté de reconnaissance dans l'espace public -au sens d'espace politique et démocratique- d'un travail de mémoire dont on peut se demander si elle ne révèle pas pour le moins un malentendu, et pour le pire, une imposture.

Partant de cette tension et surtout pour mieux la dépasser, la présente communication entend proposer une réflexion sur la fabrication complexe de ces mémoires sociales de la France plurielle. Au-delà de l'analyse des enjeux sociaux, politiques, symboliques mais aussi idéologiques que recouvre cette production mémorielle et qui seront je le

crois plus qu'évoqués aujourd'hui, il s'agira d'explorer cette fabrique mémorielle en termes de sens et d'usages. A travers l' "émergence" des porteurs de mémoires issus des mondes de l'immigration, dans cet important processus mémoriel qui se généralise dans les villes, il s'agira également d'interroger la manière dont se (re)composent les cadres sociaux qui obligent à redéfinir la notion même de mémoire commune et collective.

Interroger les modes et les formes de construction des mémoires sociales de l'immigration revient ainsi à expliciter les logiques de sélectivité, les formes de conflictualité, qui travaillent la production de la mémoire collective et nationale.

### Sens et usages de la fabrique mémorielle

Avant de me risquer à une définition de la notion de «mémoires d'immigrés», il paraît utile de rappeler les cadres sociaux et théoriques qui permettent d'appréhender le champ complexe de la mémoire sociale et collective.

La mémoire est une représentation du passé, une construction sociale du passé qui se lie et se fixe dans le présent. La complexité comme la polysémie de la notion de mémoire réside dans une intrication entre mémoire individuelle et mémoire collective, ce que Maurice Halbwachs nomme respectivement «*la mémoire personnelle du dedans*» et «*la mémoire collective du dehors*». Pour M. Halbwachs, cette nécessaire interaction s'impose par l'idée même que toute «*mémoire individuelle n'est pas entièrement isolée et fermée*»<sup>2</sup>. A l'intersection de ces deux formes de représentation du passé, la mémoire sociale constitue ainsi une mémoire de groupe et désigne ce qui a été vécu, individuellement et en commun avec d'autres individus, et cela

quelle que soit l'intensité de l'évocation ou du rapport mémoriel que manifeste distinctement chacun des membres du groupe. Car à l'intérieur d'un groupe social tous les individus ne se lient pas de la même manière aux souvenirs : les modes d'appropriation, d'interprétation du passé sont variables. C'est du reste cette nuance importante qui fait dire à M. Halbwachs que si la mémoire sociale ou « *la mémoire collective enveloppe les mémoires individuelles* » elle « *ne se confond pas avec elles* »<sup>3</sup>.

En d'autres termes, la mémoire sociale ou plutôt les mémoires sociales composent l'ensemble des souvenirs personnels et la diversité des représentations socialement et donc collectivement partagées du passé. Évocation du souvenir que rend possible l'anamnèse (du grec *anamnēsis*) c'est-à-dire l'exercice de la mémoire. Evocation du souvenir qui prend une dimension affective, si, à l'instar de P. Ricœur, nous faisons référence au terme grec de *mnémé* désignant le souvenir comme une affection. Du reste, l'expression « éprouver un souvenir » traduit bien la charge de sentiment, d'affection qui peut être associée à l'acte du souvenir. Saisie en termes de construction et de fabrication, on soulignera que la mémoire constitue une activité sociale, individuelle et collective, une opération active et réactive, selon les contextes socio-historiques. Réactive notamment, lorsque le travail de mémoire s'élabore en réaction à un fait historique qui a du mal à être inscrit ou reconnu dans des processus de transmission et de commémoration partagée, en réaction à une expérience vécue, un événement tragique.

Prenant forme dans la diversité des mondes sociaux, la mémoire et ce qui lui est consubstantiel, le travail de mémoire, garde une fonction de préservation sociale, historique et culturelle, révélant et perpétuant ainsi les souvenirs, les expériences du passé, c'est-à-dire ce qui a été, « *dans* » et « *pour* » le présent. Elle joue également un rôle d'identificateur, de marqueur social, de construction / reconstruction des identités ou des appartemances : « *les mémoires cherchent à constituer par distinction des identités sociales* » ( Luiz Felipe Baëta Neves Flores). Saisi dans cette perspective identitaire, le travail de mémoire

comporte un double processus d'individuation et d'intégration collective et sociétale. Si le recours à la notion, elle aussi polysémique, d'identité vise à mettre en avant les logiques identitaires qui se jouent dans la fabrique mémorielle, elle ne vise pas à figer la mémoire sociale, à l'essentialiser ou à la réduire à une seule mémoire identitaire.



L'espace, le temps, la parole, les traces matérielles sont les principaux vecteurs qui permettent d'une part, d'accompagner le travail d'évocation, de représentation du passé et d'autre part, de produire les mémoires sociales. Sans vouloir analyser chacun de ces vecteurs mémoriels, nous porterons un intérêt particulier sur le rôle du récit dans la construction mémorielle. Beaucoup de choses ont été dites sur les « *comportements mémoriels* » (J. Canda) qui mobilisent dans la fabrique mémorielle, la parole, le récit, les gestes du corps ou plutôt la mémoire du corps. Vecteurs qui permettent de « faire mémoire » et qui aident les individus à se situer, à s'identifier, à s'ancrer au mieux dans leur propre

expérience personnelle, et à fortiori lorsque la parole, le geste se délient ou se libèrent parfois pour la première fois. Il faut souligner ici l'effet cathartique du récit dans l'acte de mémoire, qui se confond dans l'acte de prendre parole. De sorte qu'ils participent d'une réappropriation d'une expérience personnelle ou collective, voire même d'une réappropriation du lien à l'histoire. Dans le récit, et même lorsqu'il y a risque d'excès dans la narration, il y a avant tout une expérience qui engage l'individu, qui engage « soi-même » : ce que P. Ricœur nomme «*le maintien de soi dans le récit*».

A partir de cette expérience biographique singulière, le travail de mémoire peut recouvrir d'autres formes, lorsqu'il s'agit, dans une perspective de mise en écriture du récit, de passer de la relation de Soi à Autrui. Et c'est ce passage qui engage précisément la dimension de transmission ( intra-familiale, intergénérationnelle, intra-sociétale) : dimension essentielle et éminemment problématique du processus mémoriel lorsque des mécanismes de rupture intergénérationnelle, des formes de distorsion viennent heurter et empêcher le travail de mémoire.

Postuler que les mémoires se nourrissent d'une diversité de souvenirs (même recomposés), d'expériences et d'identités sociales multiples, oblige ainsi à rompre avec l'illusion d'une totale unicité et homogénéité de la mémoire collective. En effet, toutes les représentations sociales du passé n'ont pas vocation à la reconnaissance nationale, comme toutes les mémoires sociales ne s'incarnent pas dans les cadres d'une mémoire nationale. Ce qui nous amène à adopter le point de vue de J. Candaù selon lequel «*toutes les mémoires ne se partagent pas*»<sup>4</sup>. Dans la diversité des situations sociales et historiques qui les constituent, les processus mémoriels s'inscrivent dans des relations inégalitaires, comme

ils peuvent révéler de profonds antagonismes pouvant générer des mémoires en lutte. Il y a des processus de sélection sociale des mémoires, des hiérarchies explicites ou implicites qui permettent d'expliquer entre les mémoires qui arrivent sur la scène publique et celles qui n'y ont pas accès, celles reconnues comme légitimes et celles encore occultées, refoulées en raison d'un «passé qui passe mal».

La question des mémoires sociales associées aux mondes de l'immigration est particulièrement utile pour saisir le problème de la relation entre la multiplicité des expériences, autour desquelles s'élaborent des mémoires sociales originales, et la construction de la mémoire nationale.

### Des mémoires spécifiques aux mémoires partagées

Les mémoires des mondes de l'immigration sont avant tout des mémoires sociales, des mémoires de groupes, dont les individus partagent des expériences singulières liées notamment mais pas exclusivement à une histoire de l'exil. Ces mémoires sociales expriment des appartenances historiques au pays d'origine, au pays d'accueil, et contribuent ainsi au renforcement des liens identitaires et communautaires ( au sens d'appartenance à des communautés nées de l'expérience de l'exil).

La figure de l'absent est un référent important qui permet de spécifier cette opération mémorielle saisie dans les mondes de l'immigration. Les mémoires de ces groupes se construisent en effet sur des représentations de l'Autre absent ( les membres de la famille, de la communauté villageoise, restés dans le pays d'origine). Ces mémoires se construisent autour de souvenirs qui confortent les immigrés dans le sentiment que la rupture avec le pays d'émigration n'est pas totale. Comme si

la figure de l'absent contribuait, par-delà la succession des générations dans le temps et dans l'espace, à ne jamais effacer le lien au groupe, à la nation d'origine, mais aussi le lien à l'histoire. Et lorsque l'absent n'est plus, il demeure vivant dans la mémoire individuelle et collective. Il y a là une fonction universelle de la mémoire, qui transcende l'expérience migratoire, celle qui lutte contre l'oubli en portant de l'attention à l'égard de celui qui a été.

Pour autant, ces mémoires ne sont pas entièrement homogènes et isolées au monde de l'immigration car elles se construisent dans la diversité des rapports aux lieux et au temps, et se composent dans la pluralité des expériences sociales (de combattants, de travailleurs, d'habitants, de citadins, de militants...), et spatiales. Les mémoires sociales de l'immigration sont plurielles, elles constituent ainsi autant de constructions individuelles ou collectives qui croisent et dialoguent avec d'autres mondes sociaux. Car, et pour faire appel une nouvelle fois à M. Halbwachs, «*chacun de nous en effet, est membre à la fois de plusieurs groupes plus ou moins larges*». Penser les « mémoires d'immigrés » c'est avant tout penser un système de relations et de représentations combinées.

Appréhender les mémoires sociales des immigrations, revient ainsi à croiser un univers de rites, de codes sociaux, d'expériences sociales vécues, un univers d'émotions et de perceptions contrastées héritées du phénomène migratoire : ce sont là autant de référents qui élaborent les cadres historique, socio-spatial, culturel et qui permettent de saisir toute la complexité des processus mémorielles collectifs.

Sans vouloir concéder à une spécificité des mémoires sociales d'immigrés, car on dira volontiers que toutes les mémoires sont sin-

gulières, il paraît important de présenter quelques points de repère originaux qui jouent un rôle déterminant dans les constructions mémorielles de l'immigration.

Ces mémoires sociales puisent leurs représentations dans un cadre spatial privilégié : l'espace migratoire. Lieu d'expériences, de ruptures sociales et spatiales, l'espace migratoire ne se réduit pas au positionnement de deux points géographiques sur un axe linéaire, reliant le point de départ (la société d'émigration) et le point d'arrivée du migrant (la société d'immigration). Car cela reviendrait à nier entre ces deux portions d'espace les multiples circonstances, les intentions, les finalités attendues ou inattendues qui permettent d'établir en permanence des connexions entre le migrant et les espaces qu'il a traversés. De sorte que le phénomène migratoire, en tant que territoire et processus, constitue à lui seul un espace mémoriel à « *géographie variable* » : un espace événementiel ponctué de lieux localisés et contextualisés, et de lieux symboliques. Des lieux qui correspondent tantôt à des espaces de fixation définitive, tantôt à des espaces de fixation provisoire, aléatoire ou même imaginaire.

Ainsi, les représentations du passé saisies dans les mondes de l'immigration s'appuient-elles sur cette pluralité de lieux, d'expériences qui définissent tantôt un ici, tantôt un ailleurs. De cette vaste géographie des mémoires des lieux qui délimite l'espace et l'expérience migratoire, il est des lieux d'histoire commune et reconnus par des générations d'immigrés. Des points de repère à vocation mémorielle et faisant fonction de « lieux de mémoire », où se sont ancrés à jamais les souvenirs de la migration. Dans les nombreux récits recueillis auprès des migrants, les lieux les plus cités, parce que plus emblématiques et symboliques de leur exil, sont généralement les ports, les gares ferroviaires des gran-

des villes, mais aussi les bureaux de recrutement, aujourd’hui disparus, et qui se trouvaient le plus souvent à proximité de ces pôles de communication.

Si comme nous l’avons souligné, le cadre spatial est au cœur de la fabrique mémorielle, la notion d’espace comme ressource mémorielle est utile pour fixer, matérialiser les représentations du passé et mettre en mémoire les « traces de l’autre »<sup>5</sup>. Et quand bien même le temps efface les traces matérielles, l’empreinte du lieu, autrement dit la mémoire du lieu demeure à jamais ancrée dans l’espace et les souvenirs. Plus que n’importe quel autre territoire, la ville désigne historiquement l’espace traditionnel d’accueil de la migration. Lieu de production et de combinaison des mémoires sociales, elle offre ainsi au regard une pluralité de mondes et d’espaces bariolés, une diversité de lieux vécus et appropriés qui (re)composent en permanence la « *multiappartenance du citadin* »<sup>6</sup>, pour reprendre la belle formule de J. Métral.

Pourtant, dans cet univers de ville où les mémoires sociales de l’immigration se fixent sur des scènes les plus variées, force est de reconnaître toute la difficulté d’exposer, de mettre en scène, de valoriser, bref d’inscrire dans les lieux de la mémoire collective et historique l’expérience même de cette diversité.

Si les mémoires des mondes de l’immigration sont avant tout des mémoires sociales qui croisent les mécanismes d’élaboration classique des mémoires collectives, elles sont surtout des mémoires combinées qu’il faut interroger dans leur spécificité et dans leur condition de production historique. Les mémoires de l’immigration se déclinent au pluriel, sur un temps long, et donnent à l’histoire une configuration originale. Elles sont, avec les hommes et les femmes qui les portent, avec

les lieux qui les identifient, les expériences et les signes visibles qui permettent une espèce de généalogie de l’histoire des migrations, de ses immigrés et de ses héritiers. Ces mémoires sont difficiles à saisir, car elles s’articulent au fil des générations, à une histoire plurielle faite de permanences, de ruptures, d’héritages et de (re)créations.

L’appréhension de ces mémoires sociales conduit à considérer les logiques de sélectivité, les formes de conflictualité, qui travaillent la production de ces mémoires.

### Des mémoires contrariées

La pluralité et le croisement des mémoires sociales de l’immigration ne doivent pas entretenir l’illusion qu’elles se partagent et qu’elles se « valent » toutes.

Les problématiques de la mémoire mais aussi du patrimoine sont particulièrement sensibles aujourd’hui, tant elles sont investies d’enjeux politiques et idéologiques. Certaines « mémoires migrantes »<sup>7</sup> sont collectivement cultivées dans la nostalgie des origines, ou socialement instituées en tant que mémoires d’exilés : nous évoquerons notamment l’exemple des communautés arménienes qui produisent en France leurs propres lieux de mémoire, reconnus dans l’espace public, et permettant de perpétuer dans le temps la mémoire et l’histoire d’un exil contraint (lié à l’expérience dramatique d’un génocide). D’autres sont en revanche épargnées, déniées parce qu’aliénées dans les cadres sociaux et politiques d’une histoire où elles n’ont aucun statut, c’est-à-dire qu’elles n’ont ni reconnaissance, ni visibilité. De manière générale, l’histoire des migrations nous ramène à des événements historiques, douloureux, et rarement commémorés, qu’ici ou là on se refuse encore à considérer comme faisant partie de l’Histoire commune. Alors

que certains évènements névralgiques sont encore très présents dans nos mémoires (drame de la colonisation / décolonisation), ils sont paradoxalement refoulés, comme s'ils étaient hors de l'histoire, étrangers à notre propre histoire.

Cette mécanique de l'oubli a de fait dessiné et institué, au cœur d'une mémoire collective -nous pourrions parler d'une mémoire officielle et donc sélective- les contours d'une amnésie sociale, autour de ces mémoires de la France plurielle.

### Conclusion

Enfin, la question de la reconnaissance de ces mémoires sociales est fondamentale puisqu'elle renvoie, dans l'espace de la citoyenneté, à l'expression d'un principe relevant d'une action politique et démocratique. Principe qui rappelle la notion de «juste mémoire» empruntée à P. Ricoeur : «*Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués*».<sup>8</sup>

Travailler à la connaissance/reconnaissance des mémoires sociales des immigrations ne vise pas à les totaliser, à les enfermer

dans des formes d'identification ou de revendication communautaire, lesquelles sous-tendraient des logiques de réparation. Bien au contraire, et loin de tout esprit «revanchard», cette démarche de reconnaissance, peut con-

tribuer au partage des mémoires, comme à une réelle acceptation de l'histoire de l'Autre et, *infine*, de sa place légitime dans la société. Concilier, réconcilier les mémoires, par la connaissance et la transmission, participe ainsi de leur reconnaissance commune. Sophie Ernst explique justement cette dimension de partage que recouvre le travail de reconnaissance : «*Quand une commémoration est organisée et qu'un récit commun est partagé, les communautés ne se sentent plus obligées de porter seules cette histoire. Dès lors, elles commencent à s'intéresser à l'histoire des autres et à s'approprier des objets qui ne sont pas de leur culture d'origine*»<sup>9</sup>.

Je voudrais terminer cette intervention en revenant sur cette idée de «juste mémoire», ou plutôt de politique de juste mémoire qui inscrit au cœur des processus mémoriels la question de la reconnaissance sociale, dans la mémoire collective nationale de ces mémoires de la France plurielle. Si les politiques de la mémoire (comme celle qui initie actuellement la création de la Cité Nationale de l'Immigration) sont essentielles pour accompa-

gner le travail de connaissance, de reconnaissance et de mise en scène des mémoires sociales de l'immigration, force est de constater qu'elles peuvent n'être qu'une façade dans un espace national où la question sociale des minorités reste prise en tension entre des logiques de marginalité sociale et économique et entre des mécanismes de discrimination. Tension qui rend difficile l'inscription comme la reconnaissance des mémoires sociales dans la mémoire collective nationale.

Il ne fait aucun doute que le travail de mémoire, dès lors qu'il se réfère à une dimension pédagogique et qu'il s'inscrit dans une perspective de transmission sociétale, peut constituer un facteur important dans la lutte contre les discriminations.

# Mémoire de l'immigration en Savoie

## "Miroir de l'intégration"

Sept films nés d'une rencontre entre les générations...

*Le projet "Miroir de l'intégration" a abouti le samedi 13 mai 2006 à la projection de présentation de sept films réalisés dans le cadre périscolaire ou associatif par des jeunes qui ont répondu à un appel à projet lancé par la ligue de l'enseignement FOL 73.*

*Sept films, nés de la rencontre entre les générations, réalisés par des jeunes qui sont allés au devant de personnes ayant vécu l'immigration. Une action pour se poser la question de l'autre, en se laissant inspirer par le double écho "miroir" et "mémoire", "intégration" et "immigration".*

Contact : Philippe Moscarola - Ligue de l'enseignement/FOL73 - 04 79 33 29 18 - courriel: pmoscarola@laligue.org